

**INSTITUT NATIONAL DE
LA STATISTIQUE**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES

Rapport d'exécution

Mars 2003

SOMMAIRE

	Pages
01. SIGLES ET ABREVIATIONS	2
02. INTRODUCTION	3
03. ORGANISATION DE L'ENQUETE	4
04. CARTHOGRAPHIE	5
05. ENQUETE PILOTE	6
06. SENSIBILISATION	9
07. RESULTATS DE LA COLECTE	12
08. VOLET PRIX	13
09. EXPLOITATION DES DONNEES	15
10. VALIDATION DES DONNEES	17
11. PLAN DE PUBLICATION	19
12. ASPECTS FINANCIERS DE L'OPERATION	22
13. DIFFICULTES RENCONTREES	23
14. PERSONNEL DE L'ENQUETE	26
ANNEXE 1 : EXTRAITS DU MANUEL DU CONTROLEUR	29
ANNEXE 2 : PRINCIPAUX SUPPORTS DE COLLECTE	36
2.1 Questionnaire principal	37
2.2 Dépenses rétrospectives du ménage	60
2.3 Dépenses et acquisitions quotidiennes du ménage	85

1. SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BUCREP	Bureau Central de Recensements et des Etudes de Population
CAAS	Cellule d'Appui à l'Ajustement Structurel
CRTV	Cameroon Radio and Television
CFA	Communauté Financière Africaine
CTS	Comité Technique de Suivi des Programmes Economiques
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP	Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDM	Enquête sur les Dépenses des Ménages
IDA	International Development Association
INS	Institut National de la Statistique
MINEFI	Ministère de l'Economie et des Finances
MINEPAT	Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPPCR	Projet de Partenariat entre les secteurs Privé et Public pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
PREPAFEN	Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en faveur des Femmes dans la province de l'Extrême-Nord
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SOPECAM	Société de Presse et d'Edition du Cameroun
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAF	Unité Administrative et Financière
UE	Union Européenne
UP	Unité Primaire
ZD	Zone de Dénombrement

2. INTRODUCTION

La deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages en abrégé ECAM II est une enquête sur les conditions de vie des ménages dont l'objectif majeur est de servir de base au système de suivi et d'évaluation du programme de réduction de la pauvreté du Gouvernement camerounais.

ECAM II comme projet de collecte de données fait partie de la composante information du Projet de Partenariat entre les secteurs Public et Privé pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (PPPCR) conclu entre le Cameroun et la Banque Mondiale en octobre 2000. Les résultats de l'opération ont servi à la finalisation du DSRP du Cameroun dont la version intérimaire a été approuvée par les institutions de Breton Wood en août 2000.

Sa réalisation a nécessité la mobilisation d'importantes ressources financières mises en place par trois bailleurs de fonds : la Banque Mondiale, l'Etat du Cameroun et l'Union Européenne. Sa préparation commencée en octobre 2000 a duré près d'un an avant la descente des enquêteurs sur le terrain. La forte mobilisation des moyens humains et financiers en sa faveur a été à la hauteur de l'importance que tous les partenaires au développement lui ont accordé. Six missions d'experts dont deux d'AFRISTAT et quatre de la Banque Mondiale ont appuyé l'équipe technique de l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun lors de l'ensemble des travaux. Au plan national, il y a eu beaucoup de concertations avec les partenaires du système national d'informations statistiques, en vue de prendre en compte les besoins des services sectoriels et de la société civile. Cette approche participative répondait surtout au souci de réaliser une opération qui permette d'élaborer des indicateurs de suivi évaluation pour tous les secteurs.

Le présent rapport d'exécution entend présenter le déroulement de l'opération en insistant sur :

- L'organisation de l'enquête,
- La cartographie,
- L'enquête pilote,
- La sensibilisation,
- Les résultats de la collecte,
- Le volet prix,
- L'exploitation des données,
- La validation des données,
- Le plan de publication, et
- Les aspects financiers de l'opération.

Des extraits du manuel de contrôleur et les principaux supports de collecte sont les deux annexes qui complètent ce document.

Ce rapport se veut un document bilan de toutes les phases de l'enquête, sans pour autant se substituer aux publications particulières dont la plupart sont aujourd'hui disponibles. L'expérience d'une enquête sur un échantillon de près de 12 000 ménages a été mise à profit pour renforcer les capacités des cadres de l'Institut National de la Statistique. Ce rapport et toute la documentation disponible sur l'opération vise à pérenniser cette expérience.

Au-delà de la pérennisation des expériences acquises, le caractère d'opération de référence exige que tous les choix techniques soient explicitement connus pour que les opérations futures permettent de faire des comparaisons fiables sur des bases communes.

3. ORGANISATION DE L'ENQUETE

Sur le plan des objectifs fixés par le Gouvernement, celui qui a le plus contraint l'organisation de l'enquête est la fourniture des profils de pauvreté au niveau des provinces en distinguant les comportements en fonction des milieux de résidence. Cet objectif qui prépare entre autres la décentralisation, a permis de saisir lors des analyses, les spécificités régionales du phénomène de la pauvreté. Ces spécificités sont à même d'orienter les politiques et actions ciblées devant être mises en place dans les différentes régions du Cameroun. Le profil de pauvreté spécifique réalisé pour la province de l'Extrême-Nord à l'issue de l'enquête pour appuyer les actions du Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en Faveur des Femmes dans la Province de l'Extrême-Nord (PREPAFEN) en est une parfaite illustration.

Le pays a été divisé en 12 régions correspondant aux 10 provinces auxquelles on a ajouté les deux plus grandes métropoles à savoir Douala et Yaoundé. En ce qui concerne les zones de résidence, trois milieux ont été isolés à savoir les milieux urbain, semi urbain et rural. Les caractéristiques de ces trois milieux figurent dans le tableau ci-après.

Tableau 3.1 Caractéristiques des différents milieux

Milieux	Caractéristiques
Urbain	Villes de 50.000 habitants ou plus
Semi urbain	Villes de 10.000 à 49.999 habitants
Rural	Reste du territoire

Cette partition en trois milieux lors des opérations de collecte a induit deux principaux types de support de collecte. Le questionnaire urbain (pour les milieux urbain et semi urbain) se compose d'un module principal comprenant 13 sections traitant chacune d'un thème particulier, d'un module pour les dépenses rétrospectives, d'un module pour les dépenses et acquisitions quotidiennes et d'un carnet de comptes à faire remplir quotidiennement par le ménage. Dans le questionnaire rural, les modules dépenses rétrospectives et quotidiennes sont réunis compte tenu du volume moins important des dépenses quotidiennes dans ce milieu; le module principal est commun aux milieux urbain et rural.

Malgré cette partition en trois milieux, la plupart des analyses déjà réalisées tiennent compte uniquement du milieu urbain et rural. Comme en 1996 au cours de l'ECAM I, le milieu urbain concerne les villes de 50.000 habitants ou plus, et le milieu semi urbain est considéré comme faisant partie du milieu rural.

L'enquête a duré trois mois sur le terrain, de septembre à décembre 2001. A défaut de réaliser une enquête à plusieurs passages sur toute une année pour mieux saisir les effets saisonniers annuels, l'organisation de la collecte a permis d'enquêter pendant trois mois dans chaque milieu des 12 régions d'enquête, afin de saisir effectivement les phénomènes de saisonnalité dans chacun des milieux durant les trois mois.

L'exploitation des données a été réalisée par une équipe opérationnelle composée d'une dizaine de cadres et d'une cinquantaine d'agents temporaires. Les responsables de l'exploitation ont pris part à toutes les phases préparatoires de l'enquête afin de mieux préparer les activités d'exploitation.

4. CARTOGRAPHIE

La base de sondage utilisée est celle du 2^{ème} RGPH d'avril 1987. Compte tenu de son caractère vétuste, un effort de mise à jour a été fait à deux niveaux à savoir :

- la remise à niveau des zones de dénombrement (ZD) selon leur taille de 1987 et
- l'actualisation de certaines unités primaires (UP) au niveau des arrondissements en nombre de ZD.

S'agissant de la remise à niveau de certaines ZD selon leur taille de 1987, il s'est agi de les rendre toutes comparables en segmentant les ZD de très grande taille en 1987, afin qu'elles aient une taille moyenne de 200 ménages ; ceci permet d'ailleurs de justifier le tirage à probabilités égales qui a été utilisé. Dans ce cadre, la segmentation s'est faite de la manière suivante :

$300 < \text{Taille} \leq 600$	\Rightarrow	segmentation en 2 ZD ;
$600 < \text{Taille} \leq 900$	\Rightarrow	segmentation en 3 ZD ;
$900 < \text{Taille} \leq 1200$	\Rightarrow	segmentation en 4 ZD ;

ainsi de suite.

Le second aspect de cette mise à jour s'est intéressé aux villes de plus de 200 000 habitants. La prise en compte de la densification et des extensions du périmètre urbain a permis d'isoler de nouvelles ZD. Ce travail a eu lieu pour les villes de Douala, Yaoundé, Maroua, Bamenda et Bafoussam.

Ces travaux cartographiques ont permis un élargissement de la base de sondage qui a été utilisée par la suite au cours de la mise en œuvre du plan de sondage qui, comme l'indique le document de la méthodologie générale, était différent selon les milieux. Le tableau ci-après présente la configuration de la base de sondage par région et par milieu après cette mise à jour.

Tableau 4.1 Evolution de la base de sondage en nombre de ZD

REGIONS	en 1987				2001 après mise à jour			
	Urbain	Semi urbain	Rural	Total	Urbain	Semi urbain	Rural	Total
Douala	678	0	0	678	870	0	0	870
Yaoundé	654	0	0	654	809	0	0	809
Adamaoua	110	74	351	535	116	75	379	570
Centre	59	110	1 015	1 184	65	116	1 029	1 210
Est	38	62	406	506	39	92	417	548
Extême-Nord	187	67	1 328	1 582	229	69	1 543	1 841
Littoral	145	69	283	497	238	75	307	620
Nord	153	31	530	714	184	36	606	826
Nord-ouest	125	86	905	1 116	145	98	1 111	1 354
Ouest	181	90	890	1 161	218	100	944	1 262
Sud	36	36	356	428	38	42	334	414
Sud-ouest	137	74	519	730	180	85	524	789
ENSEMBLE	2 503	699	6 583	9 785	3 131	788	7 194	11 113

Le résultat de ces travaux cartographiques a été l'augmentation de 13,6 % du nombre de ZD sur tout le territoire national. Ces augmentations sont de 28,3 % et 23,7 % respectivement pour Douala et Yaoundé. C'est de cette manière qu'on a préparé une bonne estimation des indicateurs en général et des effectifs de la population en particulier.

5. ENQUETE PILOTE

Elle s'est déroulée du 14 mai au 02 juin 2001 dans cinq arrondissements du pays et a eu pour objectifs de :

- tester les outils de collecte : méthodologie de collecte et questionnaires ;
- évaluer la charge de travail des agents enquêteurs (durée des interviews) et des contrôleurs ;
- cerner les réactions et attitudes des enquêtés face aux différentes questions ;
- se rendre compte des difficultés éventuelles par rapport à l'administration des questionnaires ;
- se servir des questionnaires remplis pour tester le masque de saisie et les autres programmes de contrôle de cohérence.

Sur la supervision de la Direction Technique de l'enquête, trois équipes se sont déployées dans les arrondissements choisis pour réaliser cette opération. Le choix des arrondissements a permis d'enquêter dans les trois différents milieux (urbain, semi urbain et rural) de manière à tester les différents types de questionnaire et de schéma de collecte.

Tableau 5.1 Liste des zones de l'enquête pilote

Milieu	Arrondissement	Localités	Durée de l'enquête	Nombre de ménages
Urbain	YAOUNDE 2	NKOMKANA I	14 au 31 mai 2001	12
	YAOUNDE 5	ESSOS CENTRE I	15 mai au 02 juin 2001	12
		ESSOS CENTRE II	15 mai au 02 juin 2001	
Semi urbain	OBALA	ELIG BESSALA	15 mai au 02 juin 2001	18
		EKOK ASI	15 mai au 02 juin 2001	
Rural	BAMENDA	NKEM	23 au 29 mai 2001	27
	MBALMAYO	MBEDOUMOU	15 au 21 mai 2001	36
		OVANGOUL	15 au 21 mai 2001	

Le choix de l'arrondissement de Bamenda dans la province du Nord-Ouest a permis entre autres de tester les outils de collecte de langue anglaise ; ce qui a produit un important résultat secondaire à savoir l'amélioration de la traduction des documents.

Les activités réalisées au cours de l'opération ont consisté à :

- ❖ rencontrer les Sous Préfets des arrondissements concernés afin qu'ils mettent à la disposition des équipes leurs collaborateurs (chefs de villages, de quartiers ou autres auxiliaires d'administration) pour aider à choisir les ménages à enquêter et à s'y introduire ;
- ❖ interviewer les ménages choisis en respectant le schéma de collecte et de manière à remplir toutes les sections du type de questionnaire selon le milieu où l'on se trouve ;
- ❖ codifier les questionnaires remplis en même temps qu'on vérifie les cohérences et les difficultés à les assurer ;
- ❖ saisir les données collectées pour tester les masques de saisie et les programmes de contrôles de cohérence.

Sur la base des résultats de cette opération, plusieurs observations ont été formulées parmi lesquelles on peut retenir :

- ❖ d'importantes corrections et améliorations apportées aux différents types de questionnaires et aux manuels d'enquête,
- ❖ une évaluation du temps moyen d'enquête par ménage qui s'est trouvé surestimé du fait du manque d'expérience des enquêteurs,
- ❖ une bonne préparation de la sensibilisation par la prise en compte de l'exigence de la part de certains ménages d'une contrepartie à la fourniture des informations et au temps passé avec les enquêteurs,

- ❖ une estimation du nombre moyen de carnets de comptes à déposer par ménage compte tenu du nombre moyen de personnes éligibles par ménage,
- ❖ une approche de la gestion des rapports entre enquêteurs et enquêtés qui a consisté à leur expliquer à quoi ont servi les résultats de l'ECAM I¹ et à éviter toute promesse quant à d'éventuelles contreparties individuelles à tirer de l'enquête ECAM II.

Les leçons tirées sur le plan de la collecte proprement dite ont concerné :

- ❖ l'appréciation des difficultés réelles de la phase de cartographie (limites des ZD et leur dénombrement) ;
- ❖ la saisine de la fréquence des acquisitions quotidiennes qui varie pour le même produit selon les différents passages dans le même ménage ;
- ❖ la difficulté d'assurer la cohérence entre la possession de certains équipements et la déclaration des dépenses pour leur fonctionnement.

C'est dans le cadre de la capitalisation de cette expérience qu'un suivi rigoureux des premiers questionnaires s'est trouvé facilité au début de la collecte en mi-septembre 2001.

¹ Les populations veulent de plus en plus savoir à quoi servent les opérations d'enquête et certaines conditionnent leur coopération à l'usage fait des précédentes opérations. Dans le plan de sensibilisation de l'ECAM II, il avait été prévu de présenter les grands résultats de l'ECAM I ainsi que quelques utilisations des résultats. Dans ce cadre, le projet PREPAFEN et l'instauration de la gratuité de la scolarité pour les écoles primaires publiques ont été présentés comme des actions prises par le Gouvernement au vu des résultats de l'ECAM I.

6. SENSIBILISATION

Les populations visées par la campagne de sensibilisation ont été atteintes à travers un certain nombre d'intervenants incluant :

- Autorités administratives,
- Autorités traditionnelles,
- Autorités religieuses,
- Hommes de média,
- Guides locaux.

A ces différents acteurs, il faudrait ajouter le personnel de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) et le personnel de terrain qui ont mené des actions de grande envergure dans ce domaine, à l'instar :

- ❖ des points de presse de lancement,
- ❖ de la grande campagne d'affichage des banderoles, et
- ❖ de la grande campagne de distribution des affiches publicitaires.

6.1 Autorités administratives

Au niveau de chaque province, le Gouverneur saisi directement par le Ministre de l'Economie et des Finances a aussitôt organisé des réunions d'information avec ses collaborateurs pour lancer l'opération dans son unité de commandement. L'entourage du Gouverneur était composé pour la circonstance de :

- ❖ Secrétaire Général de la Province,
- ❖ Conseiller aux Affaires Economiques,
- ❖ Comandant de la Légion de Gendarmerie,
- ❖ Commissaire de la Sécurité Publique,
- ❖ Chef de la Division Economique Provinciale,
- ❖ Délégués Provinciaux des services publics,
- ❖ Députés résidant dans le chef-lieu de la province,
- ❖ Préfets et Sous-préfets des départements abritant le chef-lieu de la province,
- ❖ Maires
- ❖ Responsables des principaux médias dont le Chef de la station provinciale CRTV.

La mission de lancement et de sensibilisation venue de Yaoundé et appuyée par la Division Economique Provinciale a rappelé au cours de ses réunions de lancement, les objectifs de l'enquête, le calendrier du déroulement de l'opération dans la province et les appuis attendus de l'ensemble des autorités administratives, traditionnelles et de maintien de l'ordre.

Sur cette base, le Gouverneur a saisi les préfets, les sous-préfets, les chefs de brigade de gendarmerie, les commissaires de sécurité publique, les responsables de la station CRTV, les chefs traditionnels et dans certaines provinces les chefs religieux pour leur demander, chacun en ce qui le concerne, d'aider à la mobilisation des populations dans les différentes zones d'enquête et à la bonne organisation des travaux.

Dans ce maillon, le sous-préfet a été l'interlocuteur direct sur le terrain, en établissant les contacts avec les chefs de canton ou de groupement, les chefs de village et des quartiers, et en fournissant parfois des guides ou des interprètes.

6.2 Les autorités traditionnelles et auxiliaires de l'administration

Les autorités traditionnelles et auxiliaires de l'administration concernées ici sont les Chefs de village, les Lamibé, les Djaoro, les Chefs de canton ou groupement, les Chefs de quartier et les Chefs de bloc. Une fois saisis aux fins de l'exécution de l'enquête, ces différents auxiliaires de l'administration se sont chargés de sensibiliser leurs différentes populations. Compte tenu du faible degré d'alphabétisation de certaines populations rurales, on a eu parfois à faire appel à des guides pouvant jouer le rôle d'interprètes.

6.3 Autorités religieuses

Les lieux d'office religieux ont offert de canaux précieux pour véhiculer les messages publicitaires de l'ECAM II. Les responsables de terrain (superviseurs et contrôleurs) ont rencontré les différents responsables religieux (Curés, Aumôniers, Pasteurs, Catéchistes, Imams et autres) pour solliciter leur concours afin qu'ils soient des amplificateurs de la lettre de sensibilisation provenant du Sous préfet ou de toute autre autorité.

6.4 Media

Les médias concernés par les actions de sensibilisation sont essentiellement la CRTV et ses antennes provinciales, les radios rurales et la SOPECAM. Un plan média a été élaboré avec la collaboration de la CRTV et de la Cellule de Communication du MINEFI. Ce plan a organisé un ensemble cohérent d'activités pendant toute la durée de l'enquête, axé autour :

- ❖ de l'animation nationale, et
- ❖ de l'animation régionale.

Au niveau national, les activités réalisées ont concerné :

- ❖ la distribution des affiches publicitaires bilingues sur l'opération ECAM II,
- ❖ la diffusion du spot publicitaire radio et télé en français et en anglais,
- ❖ le passage aux différentes émissions de grande écoute à la CRTV,
- ❖ les reportages sur le déroulement de l'enquête,
- ❖ la diffusion de communiqués et interviews sur le déroulement de l'opération,
- ❖ l'affichage des banderoles sur l'opération ECAM II.

Au niveau régional, chaque station provinciale de la CRTV était un point focal de sensibilisation animé par le superviseur provincial de l'enquête, le chef de la Division Economique Provinciale et les responsables locaux de la CRTV. Les activités de chaque point focal ont consisté à :

- ❖ diffuser régulièrement le spot publicitaire en le traduisant éventuellement en langues nationales de la province concernée ;
- ❖ sensibiliser à travers des communiqués, des reportages et des interviews les populations sur les objectifs de l'enquête, les résultats attendus et la nécessité de répondre de manière adéquate aux interviews des enquêteurs ;
- ❖ informer le public local en général et les populations des zones d'enquête en particulier du calendrier du déroulement de l'opération.

6.5 Guides locaux

Les guides locaux ont constitué sur le terrain une véritable courroie de transmission entre les ménages et les enquêteurs. Ils ont joué un rôle important dans :

- ❖ la reconnaissance et la délimitation des zones d'enquête ;
- ❖ l'introduction des équipes dans les ménages des zones rurales surtout ;
- ❖ l'intermédiation entre enquêteurs et enquêtés comme interprètes.

Ils ont aussi eu à expliquer aux ménages la technique de l'échantillonnage afin d'apaiser l'inquiétude de ceux qui, choisis au hasard, pouvaient se sentir particulièrement visés.

7. RESULTATS DE LA COLLECTE

Les équipes de collecte sont descendues sur le terrain dans toutes les provinces le 10 septembre 2001. Au terme d'une grande campagne de sensibilisation régionale qui s'est achevée dans certaines provinces par une réunion officielle de lancement présidée par le Gouverneur de la province ou son représentant. Le démarrage effectif de la collecte a eu lieu entre le 12 et le 15 septembre 2001. La dernière équipe a terminé son travail le 17 décembre dans la province du Centre.

Le suivi de la collecte était assuré par trois responsables qui avaient chacun quatre régions à superviser. La première mission de suivi des opérations de collecte a donné lieu à une évaluation minutieuse au terme de laquelle une note technique intitulée "liste minimale de contrôles de cohérence à effectuer sur chaque questionnaire avant son envoi à Yaoundé" a été rédigée par l'équipe technique et diffusée auprès des douze superviseurs régionaux.

La mission de supervision de la Banque Mondiale sur le déroulement de l'enquête conduite par Madame Ghislaine Délaine du 10 au 27 novembre 2001 a, sur la base de cette note, évalué le déroulement de l'enquête auprès de quelques équipes de collecte à Yaoundé, Douala, Nkongsamba, Bafoussam et Bafia. Cette évaluation consistait à présenter les insuffisances que la note voulait faire corriger et à discuter avec les contrôleurs et enquêteurs pour trouver des solutions appropriées aux autres problèmes techniques qu'ils rencontrent et qui ne figurent pas dans la note suscitée.

Le tableau ci-après résume l'état de la collecte par rapport à la répartition initiale de l'échantillon.

Tableau 7.1 Résultats de la collecte à la fin de l'enquête.

Régions	Ménages échantillon				Ménages enquêtés			
	Urbain	Semi urbain	Rural	Total	Urbain	Semi urbain	Rural	Total
DOUALA	1 200	0	0	1 200	1 186	0	0	1 186
YAOUNDE	1 200	0	0	1 200	1 179	0	0	1 179
ADAMAOUA	270	180	324	774	270	180	324	774
CENTRE	216	270	396	882	215	267	396	878
EST	270	180	324	774	268	179	324	771
EXTREME-Nord	468	288	594	1 350	463	286	594	1 343
LITTORAL	270	180	324	774	269	179	324	772
NORD	216	270	396	882	196	268	432	896
NORD-OUEST	324	216	432	972	324	234	405	963
OUEST	414	216	459	1 089	414	216	458	1 088
SUD	270	180	324	774	269	178	324	771
SUD-OUEST	216	270	396	882	215	269	396	880
CAMEROUN	5 334	2 250	3 969	11 553	5 268	2 256	3 977	11 501

Source : ECAM II / INS

La lecture de ce tableau suscite quelques questions relatives au faible taux de non-réponses, auxquelles on peut apporter les éléments de réponse suivants :

- ❖ le taux de non-réponses est faible d'abord en raison du succès de la campagne de sensibilisation menée auprès des ménages ; ensuite, les enquêteurs ont tout fait pour remplacer les cas à problèmes selon le schéma retenu dans la méthodologie ; cette situation s'explique par le fait que chaque enquêteur souhaitait terminer l'enquête avec un bon rendement pour bénéficier de la totalité de sa prime de fin de contrat ;
- ❖ dans une ZD de la région du Nord, 36 ménages ont été tirés et enquêtés au lieu de 18 initialement prévus ;
- ❖ de plus, il s'agit des taux bruts avant saisie et validation.

Ces bons résultats sont donc provisoires dans la mesure où ils ne tiennent pas encore compte des enquêtes incomplètes qui seront par la suite exclues pour calculer les taux définitifs de non-réponses sur la base des questionnaires validés (voir tableau 9.2).

8. VOLET PRIX

Le volet prix de l'ECAM II tient son importance de l'utilisation que l'on fait de ses résultats. Mais avant d'en venir à ceux-ci, les objectifs de départ de ce volet étaient de préparer :

- ❖ la construction du seuil de pauvreté ;
- ❖ la valorisation de l'autoconsommation ;
- ❖ les indices de prix régionaux pour la comparaison des dépenses de consommation.

La construction du seuil alimentaire absolu de pauvreté a nécessité la prise en compte d'un panier de consommation alimentaire issu des relevés de dépenses de consommation des ménages pour prendre en compte les choix de ces derniers. Le seuil retenu a consisté globalement à valoriser les quantités pour lesquelles on dispose des apports calorifiques tels que recommandés par les nutritionnistes.

En principe, l'apport calorifique est fourni pour 100 grammes de produit. Selon qu'il s'agit d'un produit cru ou préparé, le volet prix a permis de reconstituer le prix de 100 grammes ou de 100 grammes augmentés du poids que le produit perd lors de la transformation. Le document technique sur le calcul du seuil de pauvreté revient plus en détails sur ces questions.

L'autoconsommation était relevée en même temps que les dépenses et acquisitions quotidiennes des ménages ; mais il y a eu quelques omissions que l'on a rattrapées en utilisant les données sur l'auto production non vendue et les prix des biens concernés selon la région d'enquête.

Pour comparer les dépenses des différentes régions, un indice de parité de pouvoir d'achat a été calculé à partir des indices régionaux fournis par le volet prix. Pour cet exercice, les prix ont été relevés sur un panier national d'environ 150 produits. Les biens et services retenus dans ce panier respectent les conditions suivantes :

- ❖ ne pas représenter une part trop faible des dépenses de consommation au niveau national ;
- ❖ avoir une variété définie avec une très grande précision ;
- ❖ être facile à observer sur le terrain.

Le nombre de centres d'observation et de relevés par région d'enquête figurent dans le tableau ci-après.

Tableau 8.1 Nombre de centres d'observation et de relevés par région

Régions	Nombre de centres d'observation			Nombre de relevés
	Urbain	Semi urbain et rural	Total	
Douala	5	////////////////	5	10 100
Yaoundé	6	////////////////	6	16 599
Adamaoua	2	1	3	3 315
Centre	2	1	3	4 185
Est	2	1	3	6 189
Extrême-Nord	3	2	5	19 054
Littoral	2	1	3	4 952
Nord	2	1	3	3 387
Nord-Ouest	2	2	4	12 502
Ouest	2	2	4	12 701
Sud	2	1	3	5 579
Sud-Ouest	2	1	3	4 930
Ensemble	32	13	45	103 493

Source : ECAM II / INS

Au terme de ces relevés qui ont duré trois mois dans les différentes régions d'enquête, un indice de prix de FISHER a été calculé pour chaque région en distinguant le milieu urbain du milieu rural. Le tableau 8.2 ci-après présente les résultats obtenus.

Tableau 8.2 Indices spatiaux de prix par milieu

Régions	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Laspeyres	Paasche	Fisher	Laspeyres	Paasche	Fisher	Laspeyres	Paasche	Fisher
Douala	103,3	99,3	101,2	////////	////////	////////	103,3	99,3	101,2
Yaoundé	100,0	100,0	100,0	////////	////////	////////	100,0	100,0	100,0
Adamaoua	103,7	93,7	98,6	104,3	91,3	97,6	103,9	92,7	98,2
Centre	91,8	83,7	87,7	95,7	87,5	91,5	95,1	86,8	90,9
Est	93,7	82,8	88,1	101,2	84,5	92,4	99,3	84,1	91,4
Extrême-Nord	102,1	86,5	94,0	98,5	58,4	75,9	99,2	62,2	78,7
Littoral	95,0	87,7	91,3	93,6	68,5	80,1	94,4	78,4	86,2
Nord	95,2	85,3	90,1	88,6	68,5	77,9	91,3	74,7	82,6
Nor-Ouest	91,2	77,0	83,8	88,2	72,3	79,9	89,3	74,0	81,3
Ouest	92,5	86,6	89,5	86,4	76,8	81,5	88,4	80,0	84,1
Sud	96,7	90,3	93,4	97,2	90,9	94,0	97,2	90,8	93,9
Sud-Ouest	89,9	77,7	83,6	93,6	81,0	87,1	91,9	79,5	85,5
Ensemble	96,3	92,9	94,6	95,5	87,8	91,6	96,0	90,8	93,3

Source : ECAM II / INS

Les indices de parité de pouvoir d'achat ont été calculés en choisissant Yaoundé comme région de référence. Ces indices ont servi à harmoniser les dépenses de consommation finale (indicateur de niveau de vie) afin de pouvoir les comparer au niveau national.

Le volet prix de l'ECAM II a constitué une première expérience de relevés des prix à la fois en milieu urbain et en milieu rural. Les résultats obtenus montrent que le niveau des prix est bas en zone rurale par rapport au milieu urbain et leur évolution un peu plus rapide dans ce dernier milieu. Cette expérience sera mise à profit lors de l'extension de l'indice des prix du Cameroun au milieu rural. Eu égard aux résultats ci-dessus, l'extension de l'indice des prix au milieu rural est susceptible de ralentir le rythme d'accroissement des prix tel que présenté jusqu'ici au Cameroun.

9. EXPLOITATION DES DONNEES

L'organisation des travaux a permis de commencer la saisie des données trois semaines après le début de la collecte. C'est pourquoi les agents de saisie ont été formés juste une semaine après le lancement de la phase de collecte.

La saisie des premiers questionnaires a eu lieu après d'importants contrôles ayant fait l'objet d'une note d'observations à l'endroit des superviseurs de terrain. L'organisation de cette activité avec un effectif de 42 agents de saisie travaillant en trois équipes a permis d'achever la saisie des 11.501 questionnaires en trois mois. Commencée le 8 octobre, cette saisie contrôlée (le masque de saisie a intégré des contrôles de cohérence et de vraisemblance) s'est achevée le 3 janvier 2002.

Au cours de cette opération, les questionnaires faisant l'objet d'une enquête incomplète ont été mis de côté. A cet effet, un ménage est considéré comme faisant partie de l'enquête complète lorsque toutes les sections 00 à 15 sont fournies et que la section 15 contient les dépenses quotidiennes pour au moins 10 jours sur les 15 requis en milieu urbain et semi urbain.

Tableau 9.1 Résultats de la saisie des données des questionnaires complets.

Régions	Ménages de l'échantillon				Ménages validés et saisis			
	Urbain	Semi urbain	Rural	Total	Urbain	Semi urbain	Rural	Total
DOUALA	1 200	0	0	1 200	1149	0	0	1 149
YAOUNDE	1 200	0	0	1 200	1159	0	0	1 159
ADAMAOUA	270	180	324	774	266	178	324	768
CENTRE	216	270	396	882	213	265	390	868
EST	270	180	324	774	256	178	323	757
EXTREME-Nord	468	288	594	1 350	450	281	592	1 323
LITTORAL	270	180	324	774	267	171	322	760
NORD	216	270	396	882	191	267	432	890
NORD-OUEST	324	216	432	972	317	230	404	951
OUEST	414	216	459	1 089	406	215	455	1 076
SUD	270	180	324	774	264	174	323	761
SUD-OUEST	216	270	396	882	193	231	392	816
CAMEROUN	5 334	2 250	3 969	11 553	5 131	2 190	3 957	11 278

Source : ECAM II / INS

Par rapport aux questionnaires saisis, le taux de non-réponses est de 2.4 % ; ce qui reste très faible par rapport aux prévisions qui le situait entre 5 et 10 %. La phase apurement qui a servi de validation définitive a encore permis d'exclure quelques ménages saisis.

La phase apurement à travers un contrôle de cohérence très serré a quant à elle permis de mettre de côté 286 ménages dont les données posaient des problèmes de cohérence dans les sections 7, 13, 14 et 15 relatives à l'habitat, aux activités agropastorales et aux dépenses.

Tableau 9.2 Répartition du nombre de questionnaires validés après saisie et apurement

Régions	Ménages échantillon				Ménages validés après apurement				Taux de réponse
	Urbain	Semi urbain	Rural	Total	Urbain	Semi urbain	Rural	Total	
DOUALA	1 200	0	0	1 200	1 118	0	0	1 118	93,2
YAOUNDE	1 200	0	0	1 200	1 095	0	0	1 095	91,3
ADAMAOUA	270	180	324	774	262	176	319	757	97,8
CENTRE	216	270	396	882	213	264	390	867	98,3
EST	270	180	324	774	252	177	318	747	96,5
EXTREME-Nord	468	288	594	1 350	450	280	592	1 322	97,9
LITTORAL	270	180	324	774	257	164	312	733	94,7
NORD	216	270	396	882	183	257	426	866	98,2
NORD-OUEST	324	216	432	972	302	220	391	882	90,7
OUEST	414	216	459	1 089	406	215	455	1 076	98,8
SUD	270	180	324	774	264	174	323	761	98,3
SUD-OUEST	216	270	396	882	181	220	367	768	87,1
CAMEROUN	5 334	2 250	3 969	11 553	4 983	2 147	3 893	10 992	95,1

Source : ECAM II / INS

Le tableau 9.2 ci-dessus présente l'échantillon définitif obtenu. Il révèle un taux définitif de non-réponses de 4,9% et sa bonne répartition d'une part entre les différentes régions et d'autre part entre les différents milieux de chaque région.

10. VALIDATION DES DONNEES

Au terme de la saisie, la phase apurement de l'exploitation a commencé le 7 janvier 2002 et a duré deux mois et demi. Elle a consisté à passer des programmes informatiques pour détecter et corriger les erreurs de collecte, de saisie et de cohérence dans le fichier de données. L'apurement s'est terminée par la validation des données au cours de laquelle quelques indicateurs de structure de l'ECAM II ont été comparés à des données d'autres sources pour juger globalement de la vraisemblance du contenu du fichier des données de cette enquête.

Dans ce cadre, on a fait appel aux données de différentes sources notamment le RGPH de 1987, l'EDS et l'ECAM I. La comparaison porte sur les indicateurs socio démographiques et les structures de consommation.

Tableau 10.1 Comparaison de quelques indicateurs sociodémographiques de structure

Sources	RGPH 1987	ECAM 1996	EDS 1998	Projections DSCN 1999	ECAM 2001
Indicateurs					
Population totale en milliers	10 494	13 052		14 859	15 473
Taille moyenne des ménages	5,20	5,94	5,5		5,0
Rapport de masculinité (en %)	97,0	96,3		97,2	96,1
Age moyen	22,0	22,0			22,3
Structure par âge (en %)					
❖ moins de 15 ans	46,4	44,9	45,3	44,0	43,0
❖ 15 à 64 ans	50,2	51,8	50,3	52,7	53,5
❖ 65 ans et plus	3,4	3,3	4,4	3,3	3,5

Sources : RGPH 1987 ; ECAM 1996 ; EDS 1998 et ECAM 2001

La population totale estimée à 15 473 000 personnes reste cohérente par rapport aux autres sources retenues. Elle est au même niveau que celle que donneraient les projections en mi 2001 en appliquant aux résultats du 2^{ème} RGPH un taux de croissance annuel moyen de 2,9% (15 659 000). Par rapport à la structure par sexe et par âge, les différentes sources sont également concordantes.

S'agissant de la taille moyenne des ménages estimée à 5,0 personnes, elle révèle une tendance à la baisse observée depuis l'EDS de 1998. En effet, après une augmentation déjà observée à Yaoundé en 1993 lors de l'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel et confirmée à l'ECAM I en 1996 comme résultant des regroupements de familles imputables à des mesures d'ajustement face à la crise, la tendance s'inverserait depuis 1998 eu égard aux résultats de l'EDS II. Sur un plan plus technique, il peut aussi se faire que le poids très important des ménages à faible taille dans l'échantillon soit incriminé. C'est le prochain RGPH qui permettra de vérifier cette hypothèse.

La consommation finale annuelle des ménages évaluée suivant l'optique SCN 93 à 4 677 milliards de francs courants à partir de l'enquête ECAM II en 2001 est tout à fait comparable aux estimations de la consommation finale privée chiffrée par les comptes nationaux du Cameroun à 4 565 milliards de francs courants pour l'exercice 2000/2001.

Tableau 10.2 Comparaison de la structure de consommation entre 1996 et 2001

POSTES DE DEPENSES	CAMEROUN		DOUALA			YAOUNDE		
	ECAM 1996	ECAM 2001	ECAM 1996	EDM 2000	ECAM 2001	ECAM 1996	EDM 2000	ECAM 2001
Alimentation, Boissons et tabacs	47,7	34,3	36,0	34,0	28,3	38,4	32,6	28,3
Habillement et chaussures	7,1	7,4	7,3	6,7	6,3	6,3	7,4	7,5
Logement	17,2	15,0	21,0	18,4	19,2	18,8	17,5	14,3
Santé	4,6	11,4	7,6	7,8	7,8	7,1	5,8	12,2
Equipeement et entretien maison	7,5	5,7	5,4	5,4	5,5	4,4	6,0	5,1
Soins personnels	2,6	2,7	3,2	6,5	2,9	3,1	6,3	2,9
Transports et communication	8,0	8,4	12,1	14,0	12,4	13,8	15,8	11,1
Education	4,3	11,7	5,7	4,4	13,6	6,8	5,8	14,7
Loisirs	1,0	1,9	1,7	2,8	2,6	1,3	2,8	2,7
Ensemble	100,0							

Source : ECAM 1996 ; EDM 2000 et ECAM 2001 / INS

Au niveau national, entre 1996 et 2001, la structure de consommation s'est modifiée essentiellement sur trois postes à savoir, l'alimentation, la santé et l'éducation. D'emblée, on peut penser qu'une augmentation des revenus a permis d'accroître les parts de budget allouées à la santé et à l'éducation au détriment de l'alimentation. L'analyse de cette structure suivant le niveau de vie des ménages permettra de revenir sur cette hypothèse ; il convient déjà de signaler qu'en 2001, il y a eu un élargissement des dépenses d'éducation en y incluant les dépenses relatives aux uniformes et à la cantine scolaire.

Pour les villes de Douala et de Yaoundé qui en 2001 représentent à elles seules 40,3% de dépenses de consommation, la même tendance s'observe entre 1996 et 2000. Entre 2000 et 2001, les structures sont comparables dans la mesure où la différence observée dans les postes alimentation et éducation relèverait en partie du transfert en 2001 des dépenses de cantine scolaire du poste alimentation vers le poste éducation. Les nomenclatures plus fines en 2001 auraient également permis une collecte plus exhaustive de certaines dépenses.

11. PLAN DE PUBLICATION

Le plan de publication des résultats de l'ECAM II est sous-tendu par un plan d'analyse des données susceptible de fournir le maximum d'informations aux utilisateurs sous des formes et des supports les plus variés. L'objectif affiché pendant la préparation de l'enquête vise une très grande valorisation des bases de données obtenues. Le plan d'analyse pré établi a prévu une analyse des données suivant les domaines ci-après :

Tableau 11.1 Domaines d'analyse retenus

Domaine d'analyse	Contenu des analyses
Pauvreté monétaire	Démographie des populations pauvres
	Pauvreté et caractéristiques des ménages
	Pauvreté et Inégalités
Pauvreté des conditions de vie	Pauvreté et caractéristiques des ménages
	Accès aux services sociaux de base
Pauvreté subjective	Pauvreté et caractéristiques des ménages
	Le point de vue des pauvres
Pauvreté et malnutrition	Malnutrition et caractéristiques des enfants
	Malnutrition et caractéristiques des chefs de ménage et des ménages
	Malnutrition et caractéristiques des mères
Corrélations entre les différentes formes de pauvreté	Liens entre pauvreté monétaire, de conditions de vie et subjective
Dynamique de la pauvreté	Evolution de la pauvreté entre 1996 et 2001
	Impacts des politiques macroéconomiques sur les conditions de vie
Pauvreté régionale	Profils de pauvreté dans les régions ou provinces du Cameroun

La mise en œuvre de ce plan d'analyse a bénéficié de l'appui des bailleurs qui ont financé l'opération. Les premiers résultats sortis en avril 2002, soit cinq mois seulement après la fin de la collecte, ont été produits par une équipe de la DSCN appuyée par deux experts d'AFRISTAT. Sur financement de la Banque Mondiale, un atelier de rédaction des rapports thématiques a eu lieu au mois d'août 2002. Deux autres ateliers de même nature ont eu lieu respectivement à Maroua en janvier 2003 et à Bandjoun en février 2003.

La situation des documents à publier au terme de ces travaux d'analyse se présente comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 11.2 Situation des documents d'analyse de l'ECAM II

Titre du document	Situation au 31 mars 2003
CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS ET PROFIL DE PAUVRETE AU CAMEROUN EN 2001	Disponible
ECAM II : DOCUMENT DE METHODOLOGIES (4 tomes)	Disponible
ECAM II : RAPPORT D'EXECUTION DE L'ENQUETE	Disponible
ECAM II : PRESENTATION DES BASES DE DONNEES DE L'ENQUETE	Disponible
CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ET PROFIL DE PAUVRETE A L'EXTREME-NORD CAMEROUN EN 2001	Disponible
PROFIL DE PAUVRETE EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN EN 2001	Disponible
EVOLUTION DE LA PAUVRETE AU CAMEROUN ENTRE 1996 ET 2001	Disponible
PAUVRETE ET GENRE AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE ET MARCHE DE TRAVAIL AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PROFIL DE PAUVRETE EN MILIEU URBAIN AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE ET SANTE AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE ET EDUCATION AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE ET NUTRITION AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE, FEMMES ET GROUPES VULNERABLES AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE, HABITAT ET CADRE DE VIE AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE SUBJECTIVE ET GOUVERNANCE AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
PAUVRETE DES POTENTIALITES AU CAMEROUN EN 2001	En cours de relecture
VARIABILITE DES PRIX ET PAUVRETE AU CAMEROUN EN 2001	Premier draft
PAUVRETE DES OPERATEURS DU SECTEUR AGRICOLE EN 2001	Premier draft

La publication de ces documents est attendue au mois de juin 2003. Il est prévu de faire graver les plus importants sur CD-ROM et d'afficher certaines sur le site Internet de la Banque Mondiale. Les bases de données feront aussi l'objet d'une diffusion auprès des utilisateurs qui en exprimeront la demande. Pour cela, les fichiers documentés vont être communiqués sur demande et sous certaines conditions à tout utilisateur qui s'engage à ne pas les communiquer à autrui, à citer systématiquement la source et à respecter le secret statistique.

12. FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération a bénéficié des ressources de trois bailleurs de fonds à savoir, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et l'Etat du Cameroun. L'enveloppe globale de 1.062.171.000 francs CFA était répartie à raison de 65,0 % pour la Banque mondiale, 18,4 % pour l'Union Européenne et 16,6 % pour l'Etat du Cameroun.

Tableau 12.1 Budget prévisionnel adopté par les différents bailleurs de fonds (en FCFA)

RUBRIQUES	Coût total	IDA	UE	ETAT DU CAMEROUN
1- Coordination	51 260 000	3 240 000	4 200 000	43 820 000
2- Documents techniques	30 060 000	27 500 000	0	2 560 000
3. Travaux préparatoires	97 926 000	36 400 000	16 436 000	45 090 000
4. Logistique	459 460 000	322 000 000	128 600 000	8 860 000
5. Collecte et exploitation	327 340 000	245 410 000	24 000 000	57 930 000
6. Missions d'études	29 250 000	29 250 000	0	0
7. Validation et publication	13 400 000	5 000 000	8 400 000	0
8. Analyses thématiques	33 300 000	5 000 000	13 864 000	14 436 000
9. Divers et imprévus	20 175 000	16 845 000	0	3 330 000
TOTAL GENERAL	1 062 171 000	690 645 000	195 500 000	176 026 000
Part par bailleur (%)	100.0	65.0	18.4	16.6

L'analyse de ce budget révèle bien le caractère lourd de l'opération, avec un échantillon de près de 12 000 ménages répartis sur le territoire national. Il est également caractéristique du renforcement de l'appareil statistique dans la mesure où la logistique acquise va servir pendant plusieurs années encore à la réalisation des autres opérations statistiques. Cette logistique constituée essentiellement du matériel roulant, des équipements informatiques et du matériel durable de la pesée pour les relevés des prix représente 40% de l'enveloppe budgétaire globale.

La Banque Mondiale a pris en charge essentiellement le matériel roulant, les frais des personnels temporaires de collecte et d'exploitation, l'impression des supports de collecte et les missions d'études. Le financement de l'Union Européenne a surtout servi à acquérir les équipements informatiques, le matériel d'enquête et à prendre en charge les frais des relevés des prix. Le Gouvernement camerounais a supporté les charges relatives à l'implication des agents de l'Etat et des autorités administratives aux différentes phases de l'enquête. Une première dotation budgétaire de 136 516 000 FCFA s'est avérée insuffisante et a été complétée par une seconde d'un montant de 39 510 000 FCFA.

Au moment où ce rapport s'élabore, l'évaluation de l'exécution du budget n'est pas définitive. Les premières estimations montrent selon les bailleurs que l'enveloppe de l'IDA sera mobilisée à près de 85% et celle de l'Union Européenne à près de 95% ; l'Union Européenne a, à la fin des activités pour lesquelles son financement était prévu, accepté de faire redéployer le solde pour appuyer l'Institut National de la Statistique en matériels et fournitures et en équipements informatiques supplémentaires. Le financement de l'Etat camerounais doit être révisé à la hausse dans la mesure où cette contrepartie n'avait pas pris en compte les taxes (TVA et droits de douane) qui ont cependant été supportées sur les différents marchés passés avec les fournisseurs, ainsi que certains voyages d'études. Si l'on s'en tient à ce qui a été budgétisé, le taux de consommation évalué actuellement à 71% devrait se situer au niveau de celui de l'enveloppe de l'Union Européenne, compte tenu des activités en cours et relatives aux travaux d'analyse, à l'impression des documents et aux séminaires et ateliers de dissémination des résultats.

13. DIFFICULTES RENCONTREES

S'agissant d'une opération de grande envergure comme l'ECAM II qui a touché 11 553 ménages, mobilisé 400 agents temporaires sur le terrain pendant trois mois et nécessité beaucoup de moyens logistiques, les difficultés ont été d'ordre technique, logistique et organisationnel.

13. 1 Difficultés techniques

Sur ce plan, les douze mois de préparation ont permis d'améliorer bon nombre d'aspects (cartographie, plan de sondage, questionnaires, etc.) par rapport à l'ECAM I de 1996, même si sur le terrain ces améliorations n'ont pas réglé tous les problèmes.

Concernant les nomenclatures, celle des produits s'est avérée par endroit inadaptée par rapport à l'environnement local ; c'est ainsi que le pagne, vêtement très répandu dans certaines provinces se retrouve noyé dans la rubrique "autres vêtements". La nomenclature des emplois utilisée était une version très ramassée dans laquelle on ne distinguait pas facilement : le peintre artiste du peintre en BTP, ni l'exploitant agricole de l'ouvrier agricole. L'analyse qui sera faite avec cette dernière nomenclature devra rester prudente sur son utilisation au niveau détaillé.

Au niveau de la cartographie, les cartes obtenues du BUCREP ne fournissent pas assez de repères pour l'identification et la délimitation des zones d'enquête. Dans certains arrondissements, il y avait plus de ZD présentées sur les cartes que dans la base de sondage, justifiant probablement l'intention d'une segmentation initiale sur le terrain en 1987, mais qui n'a pas été confirmée au bureau. Lorsqu'une ZD tirée et dénombrée donnait une taille inférieure à celle de 1987, on lui ajoutait éventuellement la ZD voisine présente sur la carte, mais absente de la base de sondage.

Le support de collecte dans sa section 14 sur les dépenses rétrospectives a connu quelques problèmes liés à la période de référence des dépenses concernées, en rapport avec la taille des ménages. Les périodes retenues (trois, six et douze derniers mois) correspondent au rythme présumé de renouvellement des achats ou acquisitions des produits concernés. Dans certains cas, certaines dépenses ont failli être sous-estimées à cause du rythme lent de renouvellement de ces achats ou acquisitions. C'est le cas par exemple des ménages à une personne où les dépenses de gaz des trois derniers mois sont nulles tout simplement parce que la bouteille de gaz dure 4 à 5 mois dans ce cas. Des consignes ont été données pour que de telles dépenses soient relevées sur la période effective au sein de ces ménages et ramenées par la suite à la période prévue dans le questionnaire.

Toujours s'agissant des dépenses, celles dites exceptionnelles ont été relevées à part, afin de ne pas surestimer le niveau de consommation des ménages. Elles concernent en général les fêtes, les funérailles, les mariages, les baptêmes et les autres grandes cérémonies (réception d'association, de tontine, etc.) pendant lesquelles le ménage dépense beaucoup, mais surtout pour les non membres du ménage. Il s'est cependant avéré que, pour les ménages qui n'achètent de vêtements qu'à l'occasion des fêtes, on ne peut pas véritablement considérer ces dépenses d'achat de vêtements comme exceptionnelles.

13.2 Difficultés logistiques

Les retards enregistrés dans les procédures de passation de marché pour acquérir le matériel d'enquête et le matériel roulant ont été à l'origine de plusieurs reports du début des opérations de collecte. Les marchés financés par l'Union Européenne pour lesquels les premiers appels d'offres ont dû être déclarés infructueux pour dépassement des enveloppes ont davantage retardé le calendrier.

Le choix des prestataires à l'issue du dépouillement et de l'analyse des offres basé essentiellement sur l'offre la moins disante a conduit dans quelques cas à la réception des matériels de qualité très moyenne. Au terme de trois mois d'utilisation, le quart des calculatrices livrées n'était plus fonctionnel.

La date du 10 septembre pour lancer les opérations de collecte en l'absence de la logistique complète s'est imposée dans la mesure où la collecte devait s'achever impérativement avant le 15 décembre pour éviter les effets saisonniers des achats et acquisitions de fin d'année. Ce faisant, beaucoup de dépenses ont été faites par les superviseurs de terrain au lancement de l'opération pour acquérir le même matériel qu'ils ont reçu quelques semaines après.

Sur le plan des quantités, une voiture pour desservir une province s'est avérée insuffisante, ce qui a obligé les superviseurs à privilégier le transport des équipes des zones rurales et à payer le transport interurbain aux autres équipes dans les enveloppes budgétaires qui leur étaient allouées. Les boîtes à pharmacie se sont vidées presque partout en moins d'un mois.

Sur le plan de la sécurité, les superviseurs de terrain qui étaient gestionnaires des fonds de leur équipe se sont exposés à des risques énormes lors du transport de ceux-ci vers les zones d'enquête. Le paiement s'est effectué par quinzaine afin de permettre aux services compétents de l'INS de réunir les pièces justificatives à envoyer à l'UAF du PPPCRP pour justifier les dépenses et faire de nouveaux appels de fonds. A la fin de l'enquête, une double cabine MITSUBISHI a été volée à Douala.

13.3 Difficultés organisationnelles

La taille de l'échantillon et sa répartition dans les différentes provinces du Cameroun ont nécessité une organisation avec une coordination nationale et des responsables au niveau de chaque province. Une formation des formateurs avait été faite en avril 2001, c'est-à-dire cinq mois avant le début de la collecte pour préparer certains cadres aux tâches d'encadrement provincial.

L'approche méthodologique de la collecte qui a prescrit trois mois dans chacun des milieux a conduit à recruter suffisamment d'agents pour former des équipes travaillant simultanément dans ces différents milieux. Les difficultés de terrain sur le plan organisationnel ont par conséquent été relatives à :

- ❖ la gestion d'importants effectifs de temporaires par des cadres qui n'avaient pas l'habitude, d'où quelques cas d'indiscipline et d'insubordination observés dans deux régions sur douze ;
- ❖ de nombreux déplacements pour sensibiliser les populations, superviser les travaux dans les différentes équipes qui n'étaient regroupées dans un rayon acceptable qu'au début de l'opération ou dans les provinces peu étendues ;
- ❖ des conditions difficiles d'hébergement dans certaines localités où les structures d'accueil étaient manifestement rares ;
- ❖ quelques cas de réticence collective où des groupes de ménages voulaient soit être tous enquêtés, soit ne laisser aucun des leurs répondre aux interviews ;
- ❖ quelques revendications intempestives de la part de certains agents temporaires qui voulaient une rémunération plus importante que celle prévue dans leur contrat ;
- ❖ l'enclavement et l'éloignement de plusieurs zones d'enquête rendant difficile la gestion du temps et les déplacements pour la supervision.

L'enquête a été réalisée dans une organisation de type apprenante où le travail en équipe a prédominé dans toutes les phases. Elle a été l'occasion de renforcement des capacités des jeunes cadres dont certains étaient à leur première expérience d'enquête.

Il reste à souhaiter que la valorisation des résultats dépasse largement le cadre de la finalisation du DSRP et que son caractère d'opération de référence pour le suivi et l'évaluation du programme de réduction de la pauvreté fasse d'elle une source d'informations véritablement privilégiée.

14. PERSONNEL DE L'ENQUETE

Le personnel responsable de l'opération essentiellement composé des cadres de l'Institut National de la Statistique s'est occupé de la conception, de la supervision des travaux de collecte et d'exploitation, ainsi que de l'analyse des résultats. Outre quelques personnels d'appui recrutés pour la circonstance, l'opération a également employé des personnels temporaires pour la collecte, la saisie des données et l'apurement des fichiers. Ces derniers étaient chaque fois recrutés pour la période de la tâche concernée.

Tableau 14.1 Liste des personnels responsables

Fonction	Noms et prénoms
Directeur national	TEDOU Joseph, Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.
Directeur technique	KINGNE Apollinaire, Chef de la Division des Enquêtes et Etudes Statistiques auprès des ménages.
Responsable du volet prix	TCHAMDA Claude, Chef de service des indices des prix à la consommation.
Responsable financier	NDJIWOUA KOMBOE Joseph, Chef de service des affaires générales
Superviseurs de la collecte	TAMCHE Joseph
	ODI Dieudonné
	NYELE ABANDA Marie
	JAZET KENGAP Eric
	TCHOUANGTE Robert
	AHANDA Jean Marie
	TAPTUE André Marie
	ABANDA Ambroise
	KUATE Paul
	PEGOUE Achille
	ZAFACK Martin
	DZOSSA Anaclét Désiré
	MATENE SOB Angélique Lucie
	TEBON TENDOH Peter
Superviseurs d'exploitation	MBA Martin
	TSIMPO NKENGNE Clarence
	HAKOUA Ambroise
Contrôleurs d'exploitation	TCHAKOTE née WADO Alice Rosine
	DJOUMBISSI David
	TCHAMAGO KOUEDOU Olivier

Tableau 14.2 Liste des personnels d'appui

Fonction	Noms et prénoms
Secrétaire	JEUKE Juliette Aimée
Chauffeurs	TATSINGOUM Bertrand
	BENGA Basile
Gardien	NGOTTOU Marc
Planton	ATANGANA Lazare

Tableau 14.3 Effectifs des enquêteurs et des contrôleurs par région d'enquête

REGIONS	Urbain		Semi urbain		Rural		ENSEMBLE	
	Enquê teurs	Contrô leurs	Enquê teurs	Contrô leurs	Enquê teurs	Contrô leurs	Enquê teurs	Contrô leurs
Douala	50	13	0	0	0	0	50	13
Yaoundé	50	12	0	0	0	0	50	12
Adamaoua	8	2	5	1	4	1	17	4
Centre	6	2	8	2	5	1	19	5
Est	8	2	5	1	4	1	17	4
Extrême-Nord	13	4	8	2	8	2	29	8
Littoral	8	2	5	1	4	1	17	4
Nord	6	2	8	2	5	1	19	5
Nord-Ouest	9	4	6	2	5	1	20	7
Ouest	12	3	6	2	6	2	24	7
Sud	8	2	5	1	4	1	17	4
Sud-Ouest	6	2	8	2	5	1	19	5
Ensemble	184	50	64	16	50	12	298	78

Pour recruter les 376 agents temporaires de collecte sur le terrain, un appel à candidatures à été lancé dans les chefs-lieux des provinces. Au terme de cet appel près de 8 000 manifestations de candidatures ont été reçues. Un test de présélection a permis de retenir les plus aptes en fonction de leurs aptitudes intellectuelles, de leur connaissance du milieu et de leur disponibilité. Dans chaque chef-lieu de province, une formation de deux semaines s'est achevée par un test de recrutement final. Les meilleurs ont été retenus comme contrôleurs et ont subi deux journées de formation supplémentaire. Chaque fois, 5% des effectifs à recruter ont été retenus sur une liste d'attente.

La saisie des données quant à elle s'est déroulée avec 45 agents dont 3 moniteurs et 42 agents de saisie. Parmi les 45 agents temporaires, 74% étaient de sexe féminin. En effet, en matière de saisie de données, l'expérience a montré que le personnel féminin commet un taux d'erreurs moins élevé que le personnel masculin.

Tableau 14.4 Liste des agents de saisie

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	N° d'ordre	NOM ET PRENOMS
EQUIPE 1		6	AJAB Victorine AYIATEH
Moniteur : EBODE ONANA Aloys		7	ATANGANA Chantale
Agents de saisie		8	MBOLONG Monique
1	NGO NEMY Rose	9	FOTEPONG Née FEUFACK Georgette
2	FONKOU Narcisse	10	ABONGNWEN Angelika
3	YIMTHI Solange	11	MBEUTCHA Née NZIMI
4	TAGNE OUABO Calvin	12	YOUMBI LEUGUEM Julienne
5	GUIMATSIA Benjamin	13	DJONGUE née MEFOUW Honorine
6	DONGMO Ernestine	EQUIPE 3	
7	MBECK Georges Patrice	Moniteur : KAMGA Michel	
8	Mme NGONGANG	Agents de saisie	
9	NGONGA Derrick Aimé	1	MESSOMO ATEBA Philomène
10	NTSIMI Carole	2	KOUMBO Aline
11	CHOUMTA ELOMO Thierry	3	SOSSI NDOM Marthe Hortense
12	OUMATE née NTSEYEP	4	SAMOBO EKOSSO Christiane
13	EBOLO Martin	5	NGO TONDJE Pauline
EQUIPE 2		6	TIAMO DJIOGO Sylvie
Moniteur : FOAM NTOUDE Beaujely		7	TIKY Emilienne
Agents de saisie		8	BIYAYA Denis
1	TCHUITIO Roslane Laure	9	TIMENE Elise
2	TCHUIGWA NGOUDJOU	10	DZOU NKODO Linus
3	ONANA EBODE Clément	11	ZANGUE TCHINDA Hortense
4	KAMENI Laurence	12	KAMDEM Gustave
5	SIMO KAMSU Baudouin	13	NGO MOND Genevieve

Les trois équipes formées ont travaillé suivant les horaires journaliers de 6 h 30 mn – 11 h 30 mn ; 12 h 00 mn – 17 h 00 et 17 h 30 mn – 22 h 30 mn. Chaque équipe était placée sous la responsabilité d'un superviseur d'exploitation qui à la fin de chaque session de saisie procède à la copie des fichiers partiels. Ces fichiers partiels sont mis ensemble le lendemain à la première heure.

ANNEXE 1 : EXTRAITS DU MANUEL DU CONTROLEUR

I. INTRODUCTION

La deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM II) est une opération nationale exécutée par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Ministère de l'Economie et des Finances et ayant pour objectif principal de mettre en place les bases d'un dispositif permanent de suivi/évaluation des conditions de vie des ménages en général et du programme de réduction de la pauvreté en particulier.

Parmi les personnels chargés de son exécution, les contrôleurs occupent une place centrale. Leur mission est de jouer un rôle d'intermédiaire entre les concepteurs de l'opération et les exécutants. A ce titre ils doivent maîtriser les différentes phases du projet, les principaux documents méthodologiques, les aspects pratiques et organisationnels afin de pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes.

Ils alertent les organisateurs sur les problèmes de terrain et veillent au respect des consignes sur le terrain, ce qui les oblige à plus d'effort et de constance au travail. Le présent manuel a pour principal objet de préciser sur six points les tâches qui sont les leurs tout au long de l'opération, à savoir :

- La sensibilisation ;
- Le dénombrement ;
- Le tirage de l'échantillon ;
- Le suivi et l'encadrement des enquêteurs ;
- La vérification et la codification des questionnaires ;
- La garde du matériel et des équipements.

Compte tenu du rôle important que le contrôleur joue auprès des agents enquêteurs dont il est en réalité le chef d'équipe, il doit non seulement maîtriser ce guide, mais maîtriser également le manuel d'instructions aux agents enquêteurs.

Enfin, sa disponibilité doit être entière dans la mesure où il est appelé à suppléer toute défaillance d'un enquêteur de son équipe.

II. TIRAGE DE L'ECHANTILLON

Le tirage de l'échantillon s'effectue suivant une méthodologie qui dépend du milieu dans lequel on se trouve et du degré de tirage. Le contrôleur doit chercher à comprendre le tirage effectué par les organisateurs de l'enquête au niveau des arrondissements et des ZD. Il doit maîtriser le tirage au dernier degré, c'est-à-dire celui des ménages sur lesquels porteront les interviews. Sur le terrain, il sera seul (surtout en zone rurale) à effectuer ce tirage et à rendre compte au superviseur.

2.1 Mécanisme du tirage

Quel que soit le milieu de résidence, le tirage des ménages au dernier degré suit exactement la même procédure. Dans chaque ZD tirée, on connaît après dénombrement, le nombre total de ménages M , numérotés séquentiellement de 1 à M . On connaît également le nombre de ménages à enquêter dans la ZD concernée, soit m .

Pour tirer les m ménages de cette ZD, on doit :

- calculer dans un premier temps le pas de tirage qui est donné par la formule $p = [M/m]$ (partie entière de la division de M par m) ;
- choisir ensuite un nombre au hasard compris entre 1 et p , soit x ce nombre ;
- prendre les ménages portant les numéros $x ; x + p ; x + 2p ; x + 3p ; \dots ;$ jusqu'à $x + (m - 1)p$ comme échantillon.

Dans le cas où on tire 12 ménages par ZD (grandes villes) la liste complète est alors la suivante :

$x, ; x + p ; x + 2p ; x + 3p ; x + 4p ; x + 5p ; x + 6p ; x + 7p ; x + 8p ; x + 9p ; x + 10p ; x + 11p.$

Après le tirage, la fiche de l'échantillon doit être remplie pour la ZD concernée, et les numéros des ménages à enquêter communiqués aux agents enquêteurs.

2.2 Mise en œuvre du tirage

2.2.1 Calcul de la partie entière

La notion de partie entière se réfère tout simplement à l'abandon de la partie décimale de la division de M par m . Ainsi, le résultat de la division de 52 par 5 est 10,4 et la partie entière de cette division est égale à 10. Si le résultat de la division est de 10,9, la partie entière qui ne dépend pas de la partie décimale est toujours égale à 10.

2.2.2 Le choix d'un nombre au hasard entre 1 et p peut se faire de plusieurs manières :

- jeter un dé et lire le résultat ;
- demander à un enfant de choisir un nombre dans l'intervalle concerné ;
- utiliser un tirage sur des papiers où l'on a préinscrit les nombres de 1 à p ;
- utiliser un tirage en pointant les yeux fermés sur un support où sont inscrits les nombres de 1 à p ;
- utiliser une table des nombres au hasard ;
- etc.

Les différentes méthodes ainsi que leurs avantages vous seront expliqués par les superviseurs qui prescriront celle à utiliser compte tenu de la facilité de sa mise en œuvre.

2.2.3 Obtention des ménages échantillon

Pour obtenir la liste des ménages tirés à l'issue du processus, on prend comme premier ménage celui portant le même numéro que le nombre au hasard tiré. On obtient les ménages suivant en ajoutant chaque fois le pas du tirage.

2.3 Exemple de tirage dans une ZD urbaine de Buéa qui a 200 ménages dénombrés

- pas de tirage $P = E[200/18] = 11$;
- nombre au hasard entre 1 et 11 = 8 ;
- liste des ménages tirés : 8 ; 19 ; 30 ; 41 ; 52 ; 63 ; 74 ; 85 ; 96 ; 107 ; 118 ; 129 ; 140 ; 151 ; 162 ; 173 ; 184 ; 195.

III. SUIVI ET ENCADREMENT DES ENQUETEURS

Le suivi et l'encadrement des enquêteurs sont de la responsabilité du contrôleur qui doit assurer cette tâche sur trois aspects à savoir :

- organisationnel,
- technique, et
- pratique.

Sur le plan organisationnel :

- il est responsable de la sensibilisation dans sa zone d'enquête et doit de ce fait prolonger le travail commencé par son superviseur ;
- pour chaque ZD, il communique la liste des ménages à enquêter à chacun de ses enquêteurs et veille au respect de ce choix ;
- il introduit l'enquêteur dans les ménages ou s'assure que cette introduction se passe bien ;
- il s'assure que chaque membre de son équipe dispose du matériel nécessaire au bon déroulement des interviews ;
- il doit indiquer à son superviseur tout changement intervenu dans son calendrier de travail ou de déplacement.

Sur le plan technique le contrôleur doit :

- maîtriser l'environnement de ses zones d'enquête en vue de fournir à son équipe les éléments nécessaires pour bien remplir certaines sections du questionnaire à travers le contrôle des réponses ou l'aide à fournir aux enquêtés pour qu'ils répondent mieux (sections 9, 12, 13, etc.) ;

- rappeler toutes les dispositions techniques indispensables au bon remplissage des questionnaires (il continue la formation de son équipe sur le terrain) ;
- s'assurer que ces dispositions sont systématiquement respectées, et renvoyer éventuellement sur le terrain les questionnaires mal remplis pour correction ou complément d'information ;
- vérifier et codifier les questionnaires, et informer son superviseur quotidiennement si possible du déroulement des opérations dans sa zone d'enquête.

Sur le plan pratique, l'harmonie au sein d'une équipe peut entretenir un climat de confiance susceptible de favoriser la bonne marche du travail. Il appartient au contrôleur d'instaurer un tel climat dans son équipe tout au long de l'opération. En tant que responsable de ce climat, tout clivage qui naîtrait dans son équipe serait la preuve de son incapacité à gérer le groupe.

IV. VERIFICATION ET CODIFICATION DES QUESTIONNAIRES

Ces deux tâches constituent une partie importante du travail du contrôleur pendant l'enquête. Elles demandent beaucoup de concentration. Il faut rappeler que le contrôleur est très souvent jugé sur cette partie de son travail. Les principales consignes à respecter et les différents contrôles de cohérence à effectuer doivent être maîtrisés.

4.1 Quelques consignes générales

- Assurez-vous de l'effectivité des interviews dans les ménages sélectionnés (visites inopinées) ;
- Vérifiez très scrupuleusement et au plus tard avant la fin de la deuxième journée que les premiers questionnaires (milieu rural) ou sections de questionnaire (milieu urbain) sont bien remplis par chacun de vos enquêteurs ;
- Codifiez éventuellement dans le cadre de ces vérifications des questionnaires ou sections du questionnaire sans attendre la fin d'une vague ;
- A la fin d'une vague vérifiez systématiquement tous les questionnaires en prenant soin de revoir la cohérence de toutes les sections ;
- Trois jours au maximum après la fin d'une vague, les questionnaires et carnets codifiés et vérifiés doivent être expédiés à votre superviseur.

Ce qu'il convient absolument d'éviter :

- N'accumulez jamais des questionnaires sans vérifier ;
- Ne faites pas aveuglement confiance à vos enquêteurs (allez vérifier dans le ménage toute information douteuse) ;
- Ne dissimulez jamais le mauvais comportement d'un membre de votre équipe, avec laquelle vous devez tenir régulièrement des réunions ;

4.2 Quelques cas de cohérence à effectuer

1. Le contrôle des identifiants du ménage consiste à s'assurer que les codes affectés aux variables : province, département, arrondissement, milieu et ZD sont bien appropriés au ménage enquêté. De plus, pour un même ménage, il faut veiller à ce que les codes soient les mêmes sur le questionnaire principal, le livret des dépenses rétrospectives, le carnet des dépenses et acquisitions quotidiennes et la fiche échantillon ;
2. Le questionnaire comporte un certain nombre de sauts qu'il convient de respecter scrupuleusement. Le contrôleur doit les identifier dans chaque section.
3. Certaines sections du questionnaire ne concernent qu'une partie des membres d'un ménage. Citons en exemple la section 03 sur "l'instruction des membres du ménage" qui ne s'intéresse qu'aux personnes de 5 ans ou plus. Dans ces cas le contrôleur doit se référer à la section 01 pour s'assurer que les informations sur toutes les personnes éligibles à cette section ont été fournies.
4. Le fait pour un ménage donné de remplir certaines sections signifie que ce dernier doit fournir un certain nombre d'informations dans d'autres sections. C'est le cas par exemple d'un ménage qui à la section 13 déclare faire de la pisciculture. On s'attend normalement que ce ménage prélève une partie de son élevage pour sa propre consommation.

Les autres exemples de ce type sont :

Possession de véhicule ; section 07 => suppose des dépenses de carburant ; section 14.52

Possession de climatiseur ; section 07 => suppose des dépenses d'électricité ; section 14.2

Avoir des enfants inscrits à l'école ; section 03 => suppose dépenses d'éducation ; section 14.7

5. La vraisemblance des réponses doit également faire l'objet d'une attention particulière pendant la vérification des questionnaires. Quelques exemples :

Section 15 ; la fréquence d'une dépense sera mise en rapport avec la taille du ménage

Section 14.7 ; les frais de scolarité seront confrontés au nombre d'enfants en cours de scolarisation, au cycle d'enseignement fréquenté et au secteur (privé/public) de l'établissement fréquenté.

Les superviseurs lors de la formation vous indiqueront les autres contrôles et vérifications à faire pour vous assurer qu'il y a une cohérence globale dans le travail que vous remet votre agent enquêteur.

V. GARDE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Le matériel de l'enquête est mis à la disposition du contrôleur qui en assure la distribution. Les questionnaires, les carnets de comptes et le matériel durable restent la propriété de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Le contrôleur doit veiller à leur bon entretien et leur bonne conservation.

La responsabilité de ceux qui les abîmeraient est personnellement engagée, et il appartient au contrôleur de porter cette information à la connaissance de son superviseur.

Ce matériel se compose des :

- questionnaires ;
- carnets de compte ;
- balances ;
- toises ;
- décamètres ;
- cantines ;
- boîtes à pharmacie ;
- calculatrices.

Les conditions générales d'utilisation et de conservation sont édictées par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Le contrôleur en rapport avec le superviseur définissent les conditions nécessaires aux respects des règles de sécurité et d'entretien.

ANNEXE 2 : PRINCIPAUX SUPPORTS DE COLLECTE

2.1 Questionnaire principal

2.2 Dépenses rétrospectives du ménage

2.3 Dépenses et acquisitions quotidiennes du ménage